

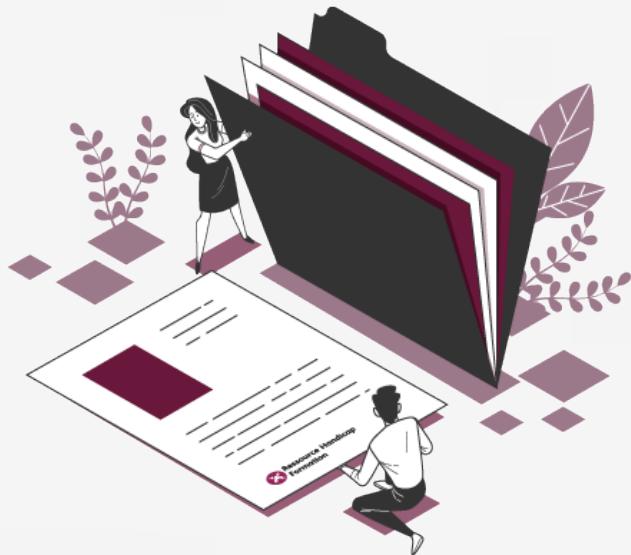


Ressource Handicap
Formation

DOSSIER DE SYNTHÈSE

Notre Politique Accessibilité

dossier généré le : 26/12/2025



Nom de la structure : **FCL ANGLAIS**

Nom du groupe projet accessibilité : **Site principal**

Numéro Siren : **824770630**

Numéro NDA : **24370426637**

Personne ayant généré le dossier : **Toni GIACOIA**

Code de vérification de l'attestation : <https://cvl.rhf-accessibilite.fr/espace-personnel/verification-attestation-structure/bbca5bb71cf04ffcffba07a8b578d95b>

NOTRE AUTO-POSITIONNEMENT

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

1.1 Avez-vous défini une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de votre organisme ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

J'ai maintenant un secteur mieux identifié sur les affections qui pourraient se présenter à l'avenir. Principalement les troubles DYS, et les maladies mentales. Après avoir conversé avec un professionnel de l'aéromédical, les troubles visuels et audio sont peu probables à cause d'une majorité d'apprenants soumis au certificat médical de Classe 1, imposé par la DGAC et réglementé par l'UE.

Eléments observables :

Le métier de pilote de ligne est conditionné par diverses qualifications et aptitudes dont le Certificat médical de classe 1. Étant donné que les formations que j'organise (anglais aéronautique, préparations au FCL .055, RS5582 et RS5583 principalement) ne me permettent pas d'aider beaucoup de personnes en situation de handicap (je n'en ai jamais rencontré ou eu connaissance en plus de 23 ans d'exercice), j'ai réfléchi à mettre en place une démarche pour détecter, encourager et accueillir les personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions.

1.2 Un référent handicap est-il nommé et dispose-t-il des conditions lui permettant d'exercer pleinement sa mission ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Ce n'est pas un miracle, grâce à cette sensibilisation j'ai pu aider en partie un pilote qui visiblement souffre de troubles DYS et fait tout pour le cacher. Je n'ai pas le droit de le forcer à révéler sa situation de handicap même si cela pose un problème réel de déontologie et de sécurité des vols. Néanmoins, la personne a réussi à obtenir sa qualification radio en anglais car j'ai compris au bout de quelques heures et j'ai adapté les travaux à l'oral. Un autre pilote souffre de troubles DYS mais il gère cela très bien, et il n'a pas souhaité d'aménagements pour sa formation. Un autre pilote semblait souffrir de troubles DYS sans que cela soit confirmé, et je suis resté prudent en adaptant légèrement les exercices.

Eléments observables :

Une des difficultés est que les troubles peuvent changer considérablement d'une personne à l'autre.

1.3 Avez-vous mis en place une organisation opérationnelle, prenant appui sur votre référent handicap, pour mettre en œuvre votre engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

La recherche a bien avancé et je vais continuer cette année en suivant les formations, en continuant la recherche et les moyens déjà appliqués pour les quelques rares personnes qui ont pu avoir besoin d'aménagements. Cette année, il va falloir utiliser les ressources pour les adapter au maximum à tous types de troubles. (questions ouvertes ou non, orales ou écrites)

Eléments observables :

Le partage entre écrit et oral semble au cœur de la problématique entre les objectifs pédagogiques et les aménagements PSH, mais pas seulement car c'est la façon de s'exercer sur un même exercice qui va donner des résultats.

1.4 Collaborez-vous avec un réseau d'acteurs internes et/ou externes pour venir en appui de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Je suis autant que possible les webinaires RHF et je poursuis la communication avec l'AGEFIPH, la délégation régionale CVL et divers acteurs sociaux/médicaux.

Eléments observables :

Presque toutes les activités sont affichées publiquement ici : <https://www.fclanglais.fr/formations-anglais-fcl-055/formations-accueil-psh/>

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

2.1 Informez-vous et sensibilisez-vous l'ensemble de vos collaborateurs pour leur permettre d'être acteurs de votre démarche de progrès en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

L'entreprise répond à tous les critères sauf le numéro 8 où il y a des améliorations à apporter (j'ai cru bien faire en rédigeant la fiche troubles DYS en écriture inclusive, or elle pose problème aux personnes souffrant de troubles DYS).

Eléments observables :

Un seul apprenant a déclaré une situation de handicap pour l'instant. La majorité sont des pilotes professionnel qui ont l'obligation de passer le Certificat Médical de Classe 1 (le plus difficile pour l'EASA). Je me suis séparé de mon partenaire Collin Smith et il n'y a donc plus besoin de partager en interne, néanmoins, un plan est déjà en place pour éventuellement gérer les situations de handicap en groupe en interne.

3 - Dynamique de progrès continu

3.1 Organisez-vous le suivi quantitatif et qualitatif de vos pratiques d'accueil et d'inclusion en associant la communauté des apprenants et l'ensemble de vos partenaires ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Presqu'aucune action conduite
Mes apprenants sont majoritairement soumis à l'obligation de satisfaire au Certificat Médical de Classe 1 pour conserver leur licence de pilote de ligne. La probabilité que je rencontre un apprenant n'est pas impossible mais très infime dans cette profession. Néanmoins, grâce aux formations AGEFIPH, je suis plus sensible aux risques comme je l'ai développé précédemment.

Eléments observables :

Grandes différences entre personnes atteintes de troubles DYS avec des situations qu'on ne gère pas du tout de la même façon.

3.2 Organisez-vous une veille sur vos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Veille et tableau de veille réalisés et suivis

Eléments observables :

Pas de changement notable ces derniers mois

4 - Accessibilité du bâti

4.1 Etes-vous en mesure d'attester du respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble des locaux dans lesquels se déroulent vos actions de formation ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Je ne fais plus de présentiel depuis mi-avril 2024. Toutes mes formations se déroulent en ligne. Toute demande particulière peut être adressée au référent PSH (moi-même).

Eléments observables :

J'informe et reste à disposition pour toute question.

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

5.1 Avez-vous organisé l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques ?

Niveau de réalisation : 60 %

Réalisations/actions conduites :

Je suis extrêmement souple pour adapter les formations et les supports mais je dois encore faire des progrès dans ce sens, notamment sur les supports car certains sont trop complexes, d'autres trop simples.

Eléments observables :

Vu la quantité des supports, la tâche sera longue, et elle mettra certainement plus d'un an.

5.2 Avez-vous recensé le matériel disponible susceptible de réduire les situations de handicap ? (matériel, mobilier, outils, logiciels...)

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Formations en ligne uniquement

Eléments observables :

5.3 Avez-vous organisé l'accessibilité aux tests d'entrée/positionnement, aux évaluations et le cas échéant, aux examens ?

Niveau de réalisation : 90 %

Réalisations/actions conduites :

Formations en ligne uniquement. C'est certainement très bien, mais je me suis rendu compte que certaines personnes ne comprenaient pas la question des besoins d'aménagements. Je vais réfléchir à une précision tout en restant dans la légalité.

Eléments observables :

C'est lors d'un webinaire RHF que j'ai appris que ni un formateur, ni un référent PSH n'ont le droit de demander si une personne est en situation de handicap. La simplification du formulaire d'information et de pré-enregistrement manque de clarté sur ce point. (d'après les retours)

6 - Communication externe

6.1 Communiquez-vous auprès du public sur votre politique d'accessibilité et votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Effectué

Eléments observables :

6.2 Informez-vous l'ensemble de vos partenaires (SPE, employeurs, région, OPCO...) sur les modalités et contenus de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenant en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

Il y a eu quelques mises à jour. Pour l'instant il n'y a pas eu de cas d'aménagement avec des partenaires.

Eléments observables :

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENTANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

7.1 Avez-vous mis en place un process de repérage des situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de l'apprenant ?

Niveau de réalisation : 90 %

Réalisations/actions conduites :

La plupart des actions sont mises en place mais il reste quelques améliorations (je pense notamment au formulaire d'information et de pré-enregistrement qu'il va falloir modifier)

Eléments observables :

Aucune demande réelle de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Par conséquent, les demandes de soutien à l'accessibilité, ne sont pas impossibles pour ces formations, mais relativement rares. Malgré tout, l'organisme de formation souhaite maintenir ses engagements pour aider les personnes en situation de handicap, ne serait-ce que pour mieux détecter les besoins.

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

8.1 Recherchez-vous systématiquement les parties prenantes (internes/externes) à associer pour construire le parcours de formation personnalisé et adapté de l'apprenant, en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Grâce à l'AGEFIPH, je ne suis plus perdu et j'ai apporté les modifications nécessaires pour accueillir tous les publics, mais il reste des progrès à faire comme une liste de conseillers médicaux à mettre à jour.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Néanmoins, l'organisme de formation est désormais mieux préparé à cette éventualité.

8.2 Organisez-vous des temps de rencontre afin de définir de manière concertée les besoins d'adaptation en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Je souhaite mettre en place des outils plus structurés pour accueillir les PSH pour mes formations désormais exclusivement en ligne, ce qui limite quand même la mise en oeuvre d'aides plus complexes.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Par conséquent, les demandes de soutien à l'accessibilité, ne sont pas absolument impossibles pour ces formations, mais relativement rares. Malgré cette improbabilité, l'organisme de formation souhaite maintenir ses engagements pour aider les personnes en situation de handicap.

9 - Mise en place & suivi des adaptations

9.1 Mettez-vous en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (tests de sélection, positionnement, déroulement de la formation, période en entreprise, évaluation) ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

Le test initial et l'audit de positionnement qui s'ensuit sont parfaitement adaptés pour des personnes qui ne sont pas en situation de handicap. Il faut donc que j'adapte ces outils aux différents cas lors d'un accueil voire dans le but de détecter des personnes en situation de handicap. La seule amélioration de cet audit, pour l'instant, est la prise en compte de la situation de handicap.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes (désormais exclusivement en ligne) RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Par conséquent, les demandes de soutien à l'accessibilité, ne sont pas absolument impossibles pour ces formations, mais relativement rares. Malgré cette improbabilité, l'organisme de formation souhaite maintenir ses engagements pour aider les personnes en situation de handicap.

9.2 Organisez-vous le suivi du parcours de l'apprenant et des adaptations réalisées en associant l'ensemble des partenaires (internes/externes) du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Ces formations exclusivement en ligne sont accompagnées d'une relation épistolaire importante et fréquente ainsi que de dossiers partagés et sécurisés. Il reste à formaliser davantage ces étapes supplémentaires à la formation.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes (désormais exclusivement en ligne) RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Par conséquent, les demandes de soutien à l'accessibilité, ne sont pas absolument impossibles pour ces formations, mais relativement rares. Malgré cette improbabilité, l'organisme de formation souhaite maintenir ses engagements pour aider les personnes en situation de handicap.

10 - Bilan du parcours

10.1 A l'issue de la formation, réalisez-vous un bilan individualisé du parcours de formation et des adaptations mises en place avec l'apprenant et les acteurs clés du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

Oui, tout est en place mais il reste des améliorations à apporter pour les personnes en situation de handicap concernant leur retour d'expérience sur l'accessibilité. Il est déjà possible, mais pas suffisamment orienté.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes (désormais exclusivement en ligne) RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Par conséquent, les demandes de soutien à l'accessibilité, ne sont pas absolument impossibles pour ces formations, mais relativement rares. Malgré cette improbabilité, l'organisme de formation souhaite maintenir ses engagements pour aider les personnes en situation de handicap.

10.2 En cas d'abandon de la formation, les causes de la rupture sont-elles analysées ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Je dirais oui, mais ce genre d'information est difficile à analyser car les pilotes et contrôleurs aériens ont de nombreux facteurs impactant à prendre en compte. J'envoie des rappels pour ceux qui ne répondent pas. Les résultats, ruptures, satisfactions ne sont pas toujours en corrélation car les personnes sont souvent dans des cadences de travail intenses (quelquefois de 08 h 00 à 01 h 00 du matin). Une rupture ne signifie pas insatisfaction, et une satisfaction ne signifie pas un résultat, donc à analyser avec beaucoup de prudence.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes (désormais exclusivement en ligne) RS5582 et surtout, en majorité RS 5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Par conséquent, les demandes de soutien à l'accessibilité sont relativement rares. Malgré cette improbabilité, l'organisme de formation souhaite maintenir ses engagements pour aider les personnes en situation de handicap.

11 - Suivi post-formation

11.1 Identifiez-vous les données relatives aux apprenants en situation de handicap dans tous vos indicateurs de performance et de résultats ?

Niveau de réalisation : 100 %

Réalisations/actions conduites :

Le suivi est important et les ajustements seront ajoutés pour les personnes en situation de handicap déclarées.

Eléments observables :

Aucune demande de référent PSH pour l'instant. Les formations qualifiantes (désormais exclusivement en ligne) RS5582 et surtout, en majorité RS5583, concernent des pilotes de ligne soumis à un contrôle médical draconien (Certificat Médical de Classe 1). Une seule personne s'est manifestée mais n'a pas souhaité bénéficier d'aménagement, quant aux deux autres personnes avec des troubles DYS apparents, elles n'ont jamais souhaité manifester une demande d'aide, et je n'ai pas le droit de les forcer. J'ai juste suggéré d'autres façons de faire, mais je ne peux guère faire plus dans ces situations-là.

NOTRE PLAN DE PROGRÈS

ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

Objectif de progrès : Rester à l'écoute des apprenants, et refaire les publications en ligne à destination des personnes souffrant de troubles DYS.

Actions à conduire pour progresser : Refaire les publications en ligne qui concernent l'accessibilité :
- Ne plus jamais utiliser l'écriture inclusive qui exclut les personnes souffrant de troubles DYS.
- Ne plus utiliser l'alignement justifié pour les mêmes raisons, au moins pour les publications concernant l'accessibilité.

Temporalité de réalisation : Dans les 6 prochains mois

Indicateur de réalisation : Tester en amont les caches en fonction des versions php.
Il faut au moins que les documents soient consultables ou téléchargeables.

2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

Objectif de progrès : S'informer davantage sur les troubles DYS et l'oniomanie.

Actions à conduire pour progresser : Rédiger une fiche réflexe sur l'oniomanie.

Temporalité de réalisation : Dans les 3 prochains mois

Indicateur de réalisation :
Étude de l'affection et troubles connexes
Rédaction d'une fiche
Publication de la fiche en ligne

3 - Dynamique de progrès continu

Objectif de progrès : Aucune sollicitation officielle déclarée au référent PSH pour l'instant.

Actions à conduire pour progresser : Établir un registre dès que les besoins seront officiellement sollicités.

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :
Tableau de suivi des demandes d'aménagement
Veille déjà mise en place

4 - Accessibilité du bâti

Objectif de progrès : Il n'y a plus d'accueil en présentiel car toutes les formations se font en ligne.

Actions à conduire pour progresser : Veiller à tenir un haut niveau de qualité des salles virtuelles

Temporalité de réalisation : Dans les 3 prochains mois

Indicateur de réalisation : Achat récent d'AirPods Pros

5 - Accessibilité numérique et pédagogique

Objectif de progrès : Au fur et à mesure des études d'affections, s'équiper en fonction mais pour l'instant les exigences médicales restreignent le champs d'action.

Actions à conduire pour progresser : Observer les équipements susceptibles d'intéresser les populations d'apprenants.

Temporalité de réalisation : Au cours de l'année

Indicateur de réalisation : Veille PSH

6 - Communication externe

Objectif de progrès : Il n'y a pas d'accès direct au référent sur la page d'accueil. Il faudrait créer un bouton spécifique car il n'apparaît que dans un sous-menu.

Actions à conduire pour progresser : Créer un bouton PSH dans le menu principal ou dans la marge de la page d'accueil.

Temporalité de réalisation : Dans les 3 prochains mois

Indicateur de réalisation : Bouton ou rubrique du menu à créer au lieu d'un sous-menu.

S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

Objectif de progrès :

Suivi individuel copieux avec des exercices proposés pour prendre les meilleures décisions et se rapprocher des objectifs.

Actions à conduire pour progresser :

Reformuler la question plus clairement dans le formulaire d'informations et de pré-enregistrement tout en respectant le cadre légal (aucune obligation de révéler une situation de handicap).

Temporalité de réalisation :

Dans les 3 prochains mois

Indicateur de réalisation :

Formulaire mis en place mais à modifier.

8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant

Objectif de progrès :

J'ai déjà demandé conseil à des partenaires. Ce n'est pas toujours fructueux mais cela donne un regard alternatif, donc intéressant.

Actions à conduire pour progresser :

Continuer à collaborer

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Enregistrer les conseils dans la veille PSH.

9 - Mise en place & suivi des adaptations

Objectif de progrès :

Réfléchir à plus d'interaction, même s'il y en a déjà beaucoup, pour révéler d'éventuels troubles.

Actions à conduire pour progresser :

Il faut gérer le temps dans l'évaluation initiale. Le remplacement d'une activité doit être très judicieux pour ajouter de l'interaction sans perdre sur l'évaluation des compétences langagières.

Temporalité de réalisation :

Dans les 6 prochains mois

Indicateur de réalisation :

Ne pas dépasser 20 minutes de temps effectif dans l'évaluation car le débriefing doit être compté dans la demi-heure et la gratuité est impossible pour le CPF. Il faut que ces modifications soient justifiées et judicieuses pour mettre à l'aise les PSH.

10 - Bilan du parcours

Objectif de progrès :

Oui, il y a toujours un retour avec de multiples appréciations et échanges téléphoniques et/ou épistolaires.

Actions à conduire pour progresser :

Tout est en place sur les formulaires de satisfaction à chaud et à froid en plus des retours par rapport à la certification et la formation. Des améliorations sont toujours possibles.

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Appréciations FSC, FSF, Google Review, et retours écrits et téléphoniques. Par contre une personne a interrompu sa formation il y a deux ans et j'ai su plus tard qu'elle avait changé d'orientation professionnelle. Il est difficile d'obtenir des informations dans ces cas-là. Deux rappels sont prévus, mais ensuite l'organisme de formation n'a pas vocation à harceler l'apprenant. Il faut savoir se contenter des informations dont je dispose.

11 - Suivi post-formation

Objectif de progrès :

Tous les apprenants sont comptabilisés sans aucune discrimination dans les indicateurs de performance. Aucun PSH déclaré pour l'instant.

Actions à conduire pour progresser :

Créer un nouveau tableau avec les PSH lorsqu'ils se manifesteront afin de s'intéresser aux critères en relation avec les affections.

Temporalité de réalisation :

Au cours de l'année

Indicateur de réalisation :

Adapter les formations en fonction des données qui seront observées à l'avenir.

Toni GIACOIA